



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Autoroutes et routes : Val-de-Marne

Question écrite n° 2674

Texte de la question

M Laurent Cathala appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement sur l'état d'avancement des travaux concernant les voies autoroutière et routière A 86 et RN 305, au niveau du débouché de la A 86 sur la commune de Choisy-le-Roi. L'ouverture de la section carrefour Pompadour-RN 305 devrait en effet avoir lieu fin octobre 1988 et elle aura pour première conséquence d'entraîner un surcroît de circulation en provenance de la A 86 sur la RN 305 dans la traversée de Choisy-le-Roi. Des désagréments et nuisances très importants en résulteront pour les populations riveraines. Aussi, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour remédier le plus rapidement possible à cette situation et plus précisément dans quels délais il envisage l'achèvement des travaux du tronçon RN 305 Rungis, seul susceptible de permettre une amélioration des conditions de circulation tout en préservant l'environnement des riverains.

Texte de la réponse

Reponse. - Conformément aux vœux des élus locaux, des efforts ont été accomplis par l'Etat et la région d'Ile-de-France pour accélérer les travaux de l'autoroute A 86 entre le carrefour Pompadour et la RN 305 à Choisy-le-Roi. De même, les deux partenaires ont tout fait pour que la mise en service de la section suivante, entre la RN 305 et le raccordement à la RN 186 à Thiais, soit la plus rapprochée possible de celle de la précédente ; cette dernière section a d'ailleurs fait l'objet lors des dernières années d'importantes modifications qui ont entraîné des études complémentaires et des dépenses supplémentaires. La première section, avec un débouché provisoire sur la RN 305, pourra être ouverte à la circulation à la fin de l'année 1988 et la seconde à la fin de 1990, sans qu'il apparaisse possible de rapprocher ces deux dates. Toutes les dispositions seront prises pour que, contrairement aux craintes qui ont pu s'exprimer, le trafic en provenance de l'autoroute A 86 s'écoule sur la RN 305 dans des conditions satisfaisantes. Ainsi seront réalisés des aménagements comme le stationnement en épi pour les automobiles et le déplacement sur les trottoirs des zones d'arrêt d'autobus, la modification des différents carrefours avec des îlots de protection pour piétons et la régulation de leurs feux par liaison avec le système Parcival, de même que la rénovation de l'éclairage public ; toutes ces mesures permettront de rendre utilisable pour la circulation, dans les meilleures conditions, les quatre voies actuelles de la RN 305. De toute façon, grâce à un système de recueil et de transmission de données, le carrefour situé au débouché de l'autoroute A 86 sur la RN 305 ne pourra pas admettre plus de trafic que ne pourra supporter la RN 305 nouvellement aménagée. Enfin, la concertation menée avec les élus locaux a conduit à compléter le projet par des aménagements concernant la signalisation et l'exploitation de ce tronçon.

Données clés

Auteur : [M. Cathala Laurent](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2674

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et logement
Ministère attributaire : équipement et logement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2563